

La sécurité est un autre lien. La sécurité du Canada est inséparable de celle de l'Europe, et c'est pourquoi nous sommes membres de l'OTAN. Si nous avons des troupes en Europe (et de fait dans la République fédérale), ce n'est pas uniquement dans le but de défendre le continent européen, mais aussi de défendre les Canadiens. Une Europe occidentale forte et indépendante est d'une importance vitale pour l'indépendance canadienne. Les fins que nous poursuivons à l'OTAN trouvent leur complément dans l'accord que nous avons conclu avec la République fédérale pour l'entraînement de plusieurs bataillons des forces allemandes à la base des Forces canadiennes de Shilo, au Manitoba.

L'intérêt que porte le Canada à la manière dont la Communauté s'acquittera de ses responsabilités à l'égard de la communauté mondiale est évidemment naturel. Peut-être plus que toute autre nation industrialisée, le Canada est tributaire d'un ordre mondial de plus en plus libre et ouvert, particulièrement dans les sphères économique et commerciale. Il est clair que nous avons foncièrement intérêt à une libéralisation croissante des conditions du commerce dans le monde entier. Il est très important pour nous que soient évités les affrontements entre grands blocs, sujet également récent de préoccupations. On ne saurait sous-évaluer l'importance d'une ouverture de la Communauté sur l'extérieur. Dans un affrontement entre des géants économiques comme la Communauté élargie, les États-Unis et le Japon, nous aurions tous à perdre, et le Canada plus que d'autres.

Il s'ensuit que nos intérêts à l'égard de la République fédérale ne sont pas uniquement ceux d'un bon partenaire commercial, d'une nation avec laquelle nous avons en commun de nombreuses valeurs culturelles et politiques, d'un collègue à l'OTAN et à l'OCDE. Nous nous intéressons vivement au rôle joué par la République fédérale dans la Communauté européenne élargie. En tant que pays le plus peuplé et le plus puissant du point de vue économique, la République fédérale continuera d'y jouer un rôle très important. Comme partout ailleurs, le pouvoir peut être exercé bien ou mal. Dans le cas de la République fédérale, cette puissance a été utilisée avec intelligence et compte tenu des intérêts plus vastes de la collectivité mondiale. La République fédérale a joué un rôle de chef de file en essayant d'élaborer pour les Neuf des politiques dignes de confiance et orientées vers l'extérieur.

M. Scheel et moi étions à New York, à l'Assemblée générale des Nations Unies, un peu avant que M. Scheel vînt à Ottawa l'automne dernier. Sa visite à New York avait un caractère historique. L'admission des deux États allemands aux Nations Unies constituait un haut fait. Pour la République fédérale d'Allemagne, c'était une décision historique. Du point de vue de l'organisation mondiale, on se trouvait rapproché considérablement du but tant recherché de l'universalité. Pour l'Europe, cela donnait plus de substance et de signification à la détente. Lorsqu'il fut entrepris, ce processus signifiait l'ouverture de négociations conduisant à l'établissement de relations diplomatiques avec la République démocratique allemande.

Pour notre part, ce processus a commencé le 22 décembre 1972 lorsque le Gouvernement du Canada a annoncé qu'il était prêt à établir des relations diplomatiques avec le gouvernement de la République démocratique allemande et à avoir des entretiens à cette fin. Cette déclaration constituait une reconnaissance de la RDA par le Canada. Par l'intermédiaire de nos